

L'AFFECTATION ET LA FORMATION INITIALE DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES

SCOLARITÉ 2019-2020

I. L'AFFECTATION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES

1.1 Détermination de l'affectation nationale

Au cours du mois de septembre 2019, le mouvement national de 1ères affectations sera réalisé dans un mouvement dédié, après le mouvement des titulaires du 1^{er} septembre 2019¹. Dans les directions ne préfigurant pas l'affectation nationale au département, les stagiaires effectueraient des vœux sur la direction, la RAN et mission/structure. Dans les 14 directions préfiguratrices de l'affectation nationale au département, les vœux porteront sur la direction (vœux direction – département – tout emploi).

Les stagiaires seront affectés en tenant compte de leur rang de réussite au concours et des vœux exprimés. Les rangs des deux concours interne et externe seront interclassés, en accordant une priorité aux internes.

L'affectation des listes principales internes et externes primera l'affectation des listes complémentaires internes et externes.

Les lauréats pourront faire valoir leur situation de priorité selon les mêmes modalités que les agents titulaires. Lors de l'élaboration du mouvement de 1ères affectations, les priorités seraient prises en compte dans le respect du quota de 50 % des apports prononcés.

1.2 Détermination de l'affectation locale

3.1 Dans les directions ne préfigurant pas l'affectation nationale au département

Les stagiaires exprimeront leurs vœux pour les services de la RAN/mission-structure obtenues au niveau national. Le directeur local établira son mouvement d'affectation en octobre 2019, en fonction de ses vacances d'emplois et de ses priorités dans le comblement des vacances de ses services.

Le mouvement de 1ères affectations sera élaboré sur la base du rang de réussite au concours et des vœux exprimés. Les rangs des deux concours interne et externe seront interclassés, en accordant une priorité aux internes. L'affectation des listes principales internes et externes primera l'affectation des listes complémentaires internes et externes.

¹ La campagne de recueil des vœux d'affectation se déroulera en juin 2019.

3.2 Dans les 14 directions préfiguratrices de l'affectation nationale au département²

Les stagiaires exprimeront des vœux sur l'ensemble des services de la direction. Ils pourront également faire valoir une situation de priorité selon les mêmes modalités que les agents titulaires.

Le directeur local établira son mouvement d'affectation, en octobre 2019, en fonction de ses vacances d'emplois et de ses priorités dans le comblement des vacances de ses services.

Le mouvement de 1^{ère} affectation sera élaboré sur la base du rang de réussite au concours et des vœux exprimés. Les rangs des deux concours interne et externe seront interclassés, en accordant une priorité aux internes. L'affectation des listes principales internes et externes primera l'affectation des listes complémentaires internes et externes.

II. LA FORMATION INITIALE DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES

Les aménagements de la scolarité 2019-2020 sont les suivants :

→ le **stage de découverte** organisé en novembre 2019 sur 5 jours sera effectué dans la future direction d'affectation du stagiaire (et non plus dans un département au choix du stagiaire) ;

→ le **stage d'application**, après la scolarité en établissement, s'effectuera de début mai à fin août 2020 dans la direction d'affectation (et non plus dans un département au choix du stagiaire), sans pour autant l'être nécessairement sur le poste d'affectation.

² Les 14 directions : l'Ain, l'Aube, les Bouches-du-Rhône, la Corrèze, la Gironde, l'Hérault, la Loire, le Morbihan, le Pas-de-Calais, le Tarn, les Hauts-de-Seine ainsi que la Direction du Contrôle Fiscal (DIRCOFI) Centre-Ouest, la Direction des Services Informatiques (DISI) Grand-Est et la Direction nationale de vérification des situations fiscales (DNVSF).